



PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE  
ET DE LA MER DU NORD

PRÉFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE  
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

N° 06/2013

## ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL

modifiant l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 portant désignation des membres  
du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, commandant de la zone maritime Manche-mer du Nord,  
Le préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article L.219-6-1 ;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 21 novembre 2011 portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord modifié.

**SUR PROPOSITION** de la secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie et de l'adjoint pour l'action de l'État en mer du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord.

## ARRÊTENT

**Article 1** L'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 est ainsi modifié :

1. Les dispositions du paragraphe « 3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises », sont remplacées par les dispositions suivantes :

- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, ou son représentant,
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie, ou son représentant,
- le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie, ou son représentant,

- le président du comité régional de la conchyliculture de Normandie, mer du Nord, ou son représentant,
- représentant l'association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines :
  - titulaire : Monsieur Thierry MISSONNIER
  - suppléant : Monsieur Julien LAMOTHE
- représentant la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale :
  - titulaire : Monsieur Eric GOSSELIN
  - suppléant : Madame Dominique THOMAS
- représentant d'armateurs de France :
  - titulaire : Monsieur Bernard LENOIR
  - suppléant : Monsieur Frédéric POUGET
- représentant l'union nationale des armateurs à la pêche de France :
  - titulaire : Monsieur Marc GHIGLIA
  - suppléante : Madame Angélique MERLET
- représentant l'union nationale des producteurs de granulats :
  - titulaire : Monsieur Jean-Yves CADIEUX
  - suppléante : Madame Laëtitia PAPORE
- représentant les chambres de commerce et d'industrie :
  - titulaire : Monsieur Bertrand DUBOYS FRESNEY
  - suppléant : Monsieur Eric NEYME
- représentant les chambres d'agriculture :
  - titulaire : Monsieur François FIHUE
  - suppléant : Monsieur Daniel ROGUET
- représentant le syndicat des énergies renouvelables :
  - titulaire : Monsieur Pierre PEYSSON
  - suppléant : Monsieur Christophe LEBLANC
- représentant les ports normands associés :
  - titulaire : Monsieur Jean-Michel SEVIN
  - suppléant : Monsieur Jean-Pierre TOSTAIN
- représentant le syndicat mixte du port de Dieppe :
  - titulaire : Monsieur Alain LE VERN
  - suppléante : Madame Marie-Dominique FOUCHAULT
- représentant l'autorité portuaire du port de Calais et de Boulogne :
  - titulaire : Monsieur Yann CAPET
  - suppléant : Monsieur Wulfran DESPICHT
- représentant la fédération nationale des industries nautiques :
  - titulaire : Monsieur Stéphane CONSTANCE
  - suppléant : Monsieur Médéric THIOU
- représentant la fédération française des ports de plaisance :
  - titulaire : Monsieur André WIDHEM
  - suppléante : Madame Françoise NOEL
- représentant le groupement des industries de construction et activités navales :
  - titulaire : Monsieur Franck ALLAIS
  - suppléant : Monsieur Boris FEDOROVSKI
- représentant les assureurs maritimes désigné par la fédération française des sociétés d'assurance :
  - titulaire : Monsieur Jean-Claude MAMEAUX
  - suppléant : (en attente de désignation)
- représentant les pilotes maritimes :
  - titulaire : Monsieur Olivier COUDERC
  - suppléant : Monsieur Didier PAYEN

2. Les dispositions du paragraphe « 5. Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral », sont remplacées par les dispositions suivantes :

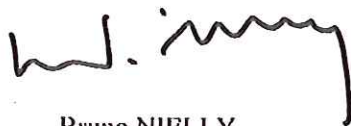
- représentant l'association Robin des bois :
  - titulaire : Madame Nathalie GEISMAR-BONNEMAINS
  - suppléante : Madame Charlotte NITHART

- représentant la ligue pour la protection des oiseaux :
  - titulaire : Monsieur Frédéric MALVAUD
  - suppléant : Monsieur Pascal PROVOST
- représentant l'association France nature environnement :
  - titulaires :
    - Madame Sylvie BARBIER
    - Monsieur Michel MARIETTE
    - Monsieur Pierre-Yves BOUIS
  - suppléants :
    - Monsieur Claude BARBAY
    - Monsieur Yves MAQUINGHEN
    - Madame Delphine BOUIS
- représentant l'association Surfrider :
  - titulaire : Madame Marie-Amélie NEOLLIER
  - suppléante: Madame Antidia CITORES
- représentant l'association Rivages de France :
  - titulaire : Madame Christine SANDEL
  - suppléante: Madame Caroline PETTI
- représentant la fédération française de voile :
  - titulaire : Monsieur Paul ADAM
  - suppléant : Monsieur Francis LE GOFF
- représentant la fédération chasse sous-marine passion :
  - titulaire : Monsieur Pierre FEUILLY
  - suppléant : Monsieur Vincent CAILLARD
- représentant l'union nationale des associations de navigateurs :
  - titulaire : Monsieur Gérard CUVELIER
  - suppléant : Monsieur Bruno DEKKERS
- représentant la fédération française d'études et de sports sous-marins :
  - titulaire : Madame Ingrid RICHARD
  - suppléant : Monsieur François MATHIEU
- représentant la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français :
  - titulaire : Monsieur Jean LEPIGOUCHET
  - suppléant : Monsieur Guy RAEVEL
- représentant la fédération nationale des chasseurs :
  - titulaire : Monsieur Pierre VERET
  - suppléant : Monsieur Yves BUTEL
- représentant les centres permanents d'initiatives pour l'environnement :
  - titulaire : Monsieur Charles BOULLAND
  - suppléante : Madame Armelle ROFIDAL
- représentant les comités départementaux olympiques et sportifs :
  - titulaire : Monsieur Pierre-Louis VILTARD
  - suppléant : Monsieur Michel DEVIC

**Article 2** La secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie, l'adjoint pour l'action de l'État en mer du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure.

A Cherbourg, le **14 MARS 2013**

Le préfet maritime de la Manche  
et de la mer du Nord



Bruno NIELLY

A Rouen, le **11 MAR. 2013**

Le préfet de la région Haute-Normandie,  
Préfet de la Seine-Maritime,



Pierre-Henry MACCIONI